



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS EST DONNÉ QUE le Conseil municipal, à sa séance régulière du 18 juin 2018, a adopté les règlements suivants :

« Règlement n° 677 : Règlement relatif à la renaturalisation des rives des plans d'eau ».

« Règlement n° 678 : Règlement amendant le Règlement sur les permis et certificats n° 151 dans le but d'y ajouter un tarif concernant les hangars d'aéroport ».

Ces règlements entreront en vigueur le 20 juin 2018, date de la publication de cet avis. Les règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture.

Donné à Thetford Mines, ce 20 juin 2018.

M^e Edith Girard, OMA
greffière de la Ville